

**BIENVEILLANCE – CONFIANCE – PLAISIR - ENGAGEMENT****Mot de la direction**

Bon début de février.

Nous tenons particulièrement à souligner pour la **semaine des enseignants qui se déroule du 5 au 11 février**, l'apport essentiel des enseignants de l'école St-Jean qui travaillent et s'impliquent avec tout leur cœur dans la vie scolaire et sociale de vos enfants.

Si vous souhaitez entrer en contact avec l'enseignant de votre enfant pour le remercier de son travail, n'hésitez pas; un merci fait toujours plaisir.

Dans cet info-parents, vous aurez aussi de l'information pour les prochaines journées pédagogiques, les inscriptions ainsi que des liens pour diverses activités dans notre ville.

Bonne lecture!

Véronique Brassard, directrice adjointe
Antoine Leblanc, directeur



Cuisine de biscuits, classe de Mme Anny

Journées pédagogiques du 10 février inscriptions

Pour inscrire votre enfant à la **journée pédagogique du 10 février prochain**, veuillez vous inscrire via le lien suivant avant le 31 janvier 2023 : [Cliquez ici pour inscrire votre enfant](#)

Inscriptions à l'école – année scolaire 2023-2024

Pour les élèves fréquentant déjà l'école, les réinscriptions pour l'année 2023-2024 se feront en ligne comme dans les années précédentes.

Le lien menant au formulaire d'inscription en ligne sur le portail parents Mozaïk sera disponible du 5 au 11 février 2023. Entre-temps, nous vous invitons à vous assurer que vos accès au portail parents Mozaïk sont fonctionnels en vous rendant à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>.

Déménagement

Si un déménagement est prévu pour votre famille pour l'année scolaire 2023-2024, veuillez en aviser rapidement madame Natacha, secrétaire, au 514.380.8899 #4251 ou stjean@cssdgs.gouv.qc.ca.

Inscription pour la maternelle 5 ans

Pour inscrire un élève qui n'a jamais fréquenté le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, vous devrez prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel afin de prévoir une courte rencontre pour inscrire votre enfant à l'école pendant la **semaine du 6 au 10 février 2023**. Lors de votre rendez-vous, vous devrez avoir avec vous le certificat de naissance grand format (avec le nom des parents), et une preuve de résidence (offre d'achat acceptée, permis de conduire, compte d'Hydro-Québec, compte de taxes, bail).

Si votre enfant est suivi par des professionnels, veuillez nous apporter les documents que vous jugez nécessaires. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec madame Natacha, secrétaire, au 514.380.8899 #4251 ou stjean@cssdgs.gouv.qc.ca.

Date d'accueil
pour les futurs
élèves de
maternelle et
leur famille :

**Jeudi 18
mai 2023**

Mot de la présidente du conseil d'établissement, madame Morin

Chers parents,

Pour le mois de février, je souhaite mettre l'accent sur la semaine des enseignantes et des enseignants qui est une occasion de les remercier pour leur engagement envers la réussite scolaire des élèves. Nous avons la chance d'avoir à notre école une équipe stable et fortement appréciée par les élèves selon les récents sondages pour l'actualisation du plan vers la réussite scolaire. Du 5 au 11 février prochain, ne manquez pas de souligner leur engagement et votre appréciation de leur travail.

Le mois de février est aussi la période d'inscription pour la prochaine année scolaire. Si vous connaissez des parents qui en seront à leur première rentrée l'année prochaine, n'hésitez pas à leur partager l'information de surveiller les inscriptions pour la maternelle. Pour ceux et celles qui vivront la rentrée au secondaire, février est aussi une période émotive devant tous les choix qui s'offrent à nous.

Au niveau du conseil d'établissement, nous poursuivons les travaux visant le bon fonctionnement de l'école en collaboration avec la direction, les parents bénévoles, les enseignantes et enseignants et le personnel de soutien et du service de garde.

Si vous avez des questions pour le conseil d'établissement, rappelons que vous pouvez en tout temps communiquer avec moi au marieeve.me@gmail.com ou encore participer aux séances qui sont publiques.

Marie-Eve Morin, présidente

Conseil d'établissement

Le mardi **31 janvier** prochain à **18h45**, nous tiendrons notre 3^e séance du conseil d'établissement pour la présente année scolaire. Cette séance est publique et vous êtes invités à y assister. N'hésitez pas à nous signifier votre intérêt!

Ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche

La semaine de relâche aura lieu du 27 février au 3 mars 2023 inclusivement. Le service de garde doit procéder à un sondage afin de déterminer s'il y a une demande suffisante pour offrir le service pendant cette période. Comme l'autofinancement est nécessaire, un minimum d'enfants inscrits par jour est requis pour l'ouverture du service. Les frais de garde seront de 35\$ par jour par enfant.

De plus, des frais d'activités seront ajoutés à chacune des journées afin d'acheter le matériel nécessaire à la réalisation des ateliers selon le thème. Ces frais ne devraient pas excéder 25\$ pour la semaine.

Si vous avez besoin du service de garde lors de la semaine de relâche, veuillez répondre au sondage au plus tard le 5 février [en cliquant sur le lien suivant](#).



Vive la neige sur la cour de l'école!



Spectacle de musique, Noël 2022



Classe de Mme Isabelle

À prendre en note

Il y aura une reprise de la journée de tempête du 23 décembre 2022 dernier le 12 mai 2023. Ce sera une journée pédagogique qui deviendra une journée d'école et qui sera un jour 1.

Sondage Service de Garde

Nous aimerions connaître votre avis sur des éventuelles journées pédagogiques au coût d'environ 50\$ pour chaque journée. Nous voudrions aller au Funtropolis le 17 mars 2023 et à UPLA (<https://upla.ca>) le 16 juin 2023.

Bien vouloir remplir le sondage AVANT LE 30 JANVIER 2023 pour savoir si ces activités pourraient être réalisables en cliquant sur le lien suivant :

[Sondage pour les journées pédagogiques](#)



Le saviez-vous?

La bibliothèque municipale de Sainte-Catherine rend disponible UN ESPACE CRÉATIF pour toute la famille: l'Alvéole.

Il s'agit d'un espace privilégié pour libérer votre créativité :

- Prêt de trousse d'activités;
- Périodes de création libre;
- Prêt d'outils numériques et créatifs;
- Ateliers artistiques et numériques.



Allez-y jetez un coup d'œil 😊 : [L'Alvéole - Ville de Sainte-Catherine](#)

Vive l'hiver à Sainte-Catherine!

Le plus beau village hivernal de Montréal s'anime encore cette année et c'est au Récréoparc que le tout se passe!

[Les Rendez-vous polaires 2023 - Récréoparc \(recreoparc.org\)](#)

*Jusqu'au 5 mars 2023



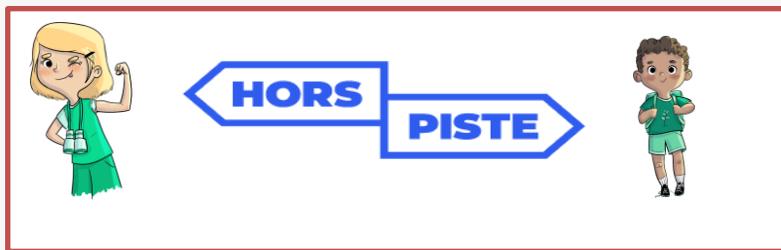
Le sentier du parc Optimiste reluit de mille couleurs en hiver !

[Lueur Boréale - Ville de Sainte-Catherine](#)

*Jusqu'au 1er mars 2023

Chaîne de partage





Le programme Hors-Piste se poursuit dans les classes, programme visant à prévenir l'anxiété chez les jeunes de 6 à 12 ans. Dans les prochains Info-Parents, vous y retrouverez des informations reliées aux différents besoins de votre enfant.

Le mois de novembre: Les besoins physiques
Ce mois-ci: **Les besoins intellectuels**

6 À 12 ANS : L'ENFANCE : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE : Durant cette période marquée par de nombreux apprentissages, votre enfant accède à un nouvel univers et à de nouvelles libertés. C'est l'époque de la découverte et de l'autonomie.

QUELS SONT SES BESOINS INTELLECTUELS?

Lorsque votre enfant est confronté à un problème, sa compréhension est centrée sur ce qu'il en perçoit et ses propres expériences. Plus il grandira, plus il sera en mesure de considérer plusieurs points de vue en même temps. Il pourra désormais faire appel à son raisonnement et à sa logique pour résoudre des problèmes, en tentant de trouver des explications cohérentes ou de nouvelles solutions. Dans la mesure où lesdits problèmes sont réels et concrets, qu'ils portent sur des objets et non sur des idées.

Il est également important, à cet âge, de stimuler la créativité de votre enfant. C'est sa créativité qui lui permettra d'imaginer, de réaliser et de produire de nouvelles choses, de nouvelles idées. C'est aussi sa créativité qui lui permettra de trouver des solutions originales aux problèmes qu'il rencontre et de s'adapter aux imprévus de la vie de façon imaginative.

Bien entendu, son entrée à l'école stimulera sa curiosité. Le fait de sortir du monde familial fait que votre enfant amplifiera son désir d'apprendre de nouvelles choses. En tant que parents, vous pouvez aussi l'encourager à faire de nouvelles découvertes, à assouvir sa soif d'apprendre

BESOINS INTELLECTUELS -> PISTES D'ACTION :

- Laissez-le s'ennuyer : si on lui laisse suffisamment de temps, il trouvera le moyen de meubler sa solitude à l'aide des objets ou des situations qui l'entourent. Vous pourriez alors être fort étonné du monde imaginaire qui se déploiera devant vos yeux.
- Faites-lui découvrir la bibliothèque municipale, le monde merveilleux des livres et discutez avec lui de ses lectures.
- Créer des situations où il devra mettre sa logique à l'épreuve : proposez-lui de résoudre des énigmes, par exemple.
- Amenez-le dans des musées où se déroulent des activités, notamment, au musée des sciences de la nature où l'on explique l'origine de divers phénomènes météorologiques fascinants.
- Inscrivez-le à des activités parascolaires comme des cours d'art plastique ou de musique.

*Rédigé par Melissa Goodfellow, psychoéducatrice
Avec la collaboration d'Isabelle Thibault, professeure au département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke*

INFORMATIONS

Relevés fiscaux 2022 -Solde année antérieure



Il est important de payer vos soldes du service de garde ou de la surveillance du midi de l'année 2022 avant le 31 janvier 2023.

Cette date doit être respectée si vous voulez avoir votre reçu fiscal conforme au montant de l'année 2022. Autrement, votre reçu sera émis avec le montant actuel payé.

De plus, nous vous rappelons que vous avez peut-être un paiement en souffrance pour une année antérieure, donc si vous voulez que ce paiement apparaisse sur le prochain reçu d'impôt, vous devez acquitter ce montant au plus tard le 31 janvier 2023.

Les relevés fiscaux de 2022 seulement, (du service de garde ou de la surveillance du midi) seront émis sur **MOZAÏK PORTAIL-PARENTS**.

Si vous ne voulez pas que vos relevés fiscaux se retrouvent sur le **MOZAÏK PORTAIL-PARENTS**, veuillez communiquer avec la technicienne du service de garde.

Pour les années antérieures, vous les recevrez par la poste avant le 10 mars 2023.

Merci de votre collaboration

Virginie Cabot
Technicienne au service de garde
514-380-8899 poste 4258

Spectacle de musique, Noël 2022

